



ATELIERS ARTISTIQUES SPECIALISES 2023-2024

Les ateliers ont lieu en présentiel sur Tours.
Différentes techniques artistiques composées de 3 modules de 25 heures : M1, M2, M3 (les M1 sont optionnels si vous maîtrisez la technique étudiée).
Tous nos ateliers sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODULES	OBJECTIFS & PREREQUIS	PRATIQUES	ATELIERS	DATES & HORAIRES 2023	DATES & HORAIRES 2024	EVALUATIONS	FORMATEURS	TARIFS
M1	<p>Objectifs Acquérir des compétences complémentaires permettant de justifier de techniques artistiques supplémentaires.</p> <p>-----</p> <p>Prérequis Aucun prérequis n'est nécessaire dans la technique artistique étudiée.</p>	Arts Corporels	Expression corporelle	du 4 au 6 Avril 9h-12h30 14h-17h30 7 avril 9h-13h	du 5 au 7 mars 9h-12h30 14h-17h30 8 mars 9h-13h	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>- Quiz</p> <p>- Fiche d'observation remplie par le formateur sur les items suivants :</p> <p>modalités relationnelles,</p> <p>compréhension et respect des consignes, respect du cadre et rigueur, comportement, capacité d'autoévaluation, mise en pratique de la proposition.</p> <p>-----</p> <p>Evaluation finale : La commission pédagogique analyse l'ensemble de toutes les évaluations et statue.</p>	<p>Notre équipe pédagogique est composée d'artistes pluridisciplinaires, d'art-thérapeutes, de professionnels (assistants de service social, responsable de structures culturelles).</p> <p>Formateurs intervenant dans ce programme :</p> <p>- Angéline Perreve</p> <p>- Adrien Tardet</p> <p>- Louise Tuffet</p> <p>- Adeline Fusillier</p> <p>- Anais Homo</p> <p>- Anne-Claire Berthmont</p> <p>- Philippe Sardo</p> <p>- Philippe Merlevede</p> <p>- Emilie Sansous</p> <p>- Julie Billaud</p>	<p>M1, M2, M3</p> <p>1350€ en financement individuel</p> <p>1875€ en financement assisté</p> <p>-----</p> <p>Atelier d'initiation pratique (M1)</p> <p>450€ en financement individuel</p> <p>625€ en financement assisté</p> <p>-----</p> <p>M2, M3</p> <p>900€ en financement individuel</p> <p>1875€ en financement assisté</p>
		Edugraphie	Calligraphie	du 12 au 14 juin 9h-12h30 14h-17h30 15 juin 9h-12h30	du 11 au 13 juin 9h-12h30 14h-17h30 14 juin 9h-12h30			
		Arts Plastiques	Modelage	du 21 au 23 mars 9h-12h30 14h-17h30 24 mars 9h-12h30	du 26 au 28 mars 9h-12h30 14h-17h30 29 mars 9h-12h30			
			Dessin & BD	du 20 au 22 juin 9h-12h30 14h-17h30 23 juin 9h-12h30	Construction du calendrier 2024 en cours de réalisation			
Musique & Chant	Musique & Ukulélé	du 2 au 4 mai 9h-12h30 14h-17h30 5 mai 9h-12h30	du 2 au 4 avril 9h-12h30 14h-17h30 5 avril 9h-12h30					
	Chant & Slam	du 30 mai au 1er juin 9h-12h30 14h-17h30 2 juin 9h-13h	du 21 au 23 mai 9h-12h30 14h-17h30 24 mai 9h-13h					
M2	<p>Objectifs Acquérir des compétences complémentaires permettant de justifier d'au moins deux techniques artistiques appliquées à l'art-thérapie.</p> <p>-----</p> <p>Prérequis Avoir acquis les fondements de l'art-thérapie moderne ou en cours d'acquisition. Avoir déjà des compétences affirmées dans la technique artistique concernée.</p>	Arts Corporels	Arts corporels et thérapie	du 9 au 11 mai 9h-12h30 14h-17h30 12 mai 9h-13h	du 14 au 16 mai 9h-12h30 14h-17h30 17 mai 9h-13h	<p>-----</p> <p>Evaluation finale : La commission pédagogique analyse l'ensemble de toutes les évaluations et statue.</p>	<p>- Angéline Perreve</p> <p>- Adrien Tardet</p> <p>- Louise Tuffet</p> <p>- Adeline Fusillier</p> <p>- Anais Homo</p> <p>- Anne-Claire Berthmont</p> <p>- Philippe Sardo</p> <p>- Philippe Merlevede</p> <p>- Emilie Sansous</p> <p>- Julie Billaud</p>	<p>450€ en financement individuel</p> <p>625€ en financement assisté</p> <p>-----</p> <p>M2, M3</p> <p>900€ en financement individuel</p> <p>1875€ en financement assisté</p>
		Arts plastiques & Edugraphie	Arts plastiques et thérapie & Edugraphie	du 3 au 5 juillet 9h-12h30 14h-17h30 6 juillet 9h-13h	du 1er au 3 juillet 9h-12h30 14h-17h30 4 juillet 9h-13h			
		Musicothérapie	Musicothérapie	du 19 au 21 juin 9h-12h30 14h-17h30 22 juin 9h-13h	du 18 au 20 juin 9h-12h30 14h-17h30 21 juin 9h-13h			
M3	<p>Objectifs Acquérir des compétences complémentaires permettant de justifier d'au moins deux techniques artistiques appliquées à l'art-thérapie.</p> <p>-----</p> <p>Prérequis Avoir acquis les fondements de l'art-thérapie moderne ou en cours d'acquisition. Avoir déjà des compétences affirmées dans la technique artistique concernée.</p>	Arts Corporels	Arts corporels et thérapie	du 25 au 27 juillet 9h-12h30 14h-17h30 28 juillet 9h-13h	du 23 au 25 juillet 9h-12h30 14h-17h30 26 juillet 9h-13h	<p>-----</p> <p>Evaluation finale : La commission pédagogique analyse l'ensemble de toutes les évaluations et statue.</p>	<p>- Angéline Perreve</p> <p>- Adrien Tardet</p> <p>- Louise Tuffet</p> <p>- Adeline Fusillier</p> <p>- Anais Homo</p> <p>- Anne-Claire Berthmont</p> <p>- Philippe Sardo</p> <p>- Philippe Merlevede</p> <p>- Emilie Sansous</p> <p>- Julie Billaud</p>	<p>450€ en financement individuel</p> <p>625€ en financement assisté</p> <p>-----</p> <p>M2, M3</p> <p>900€ en financement individuel</p> <p>1875€ en financement assisté</p>
		Arts plastiques & Edugraphie	Arts plastiques et thérapie & Edugraphie	du 4 au 6 septembre 9h-12h30 14h-17h30 7 septembre 9h-13h	du 2 au 4 septembre 9h-12h30 14h-17h30 5 septembre 9h-13h			
		Musicothérapie	Musicothérapie	du 28 au 30 août 9h-12h30 14h-17h30 31 août 9h-13h	du 27 au 29 août 9h-12h30 14h-17h30 30 août 9h-13h			

Programme

ATELIERS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS

En musique, arts plastiques, arts graphiques, arts corporels - Présentiel

Objectifs :

acquérir des compétences complémentaires permettant de justifier d'au moins deux techniques artistiques appliquées à l'art-thérapie.



3 MODULES
25h chacun



TRAVAIL PERSONNEL
30h - estimation



EFFECTIF PAR PROMOTION
6 à 15

Évaluation et validation

25h chaque

Après évaluation des connaissances et avis de la commission pédagogique, remise d'une attestation de fin de formation en musicothérapie, édugraphie, arts plastiques et thérapie, arts corporels et thérapie.

Activités spécialisées pratiques

Module 1 :

Atelier d'initiation pratique.
Ouvert à tous, sans prérequis.

Module 2 :

Pratique artistique au regard des mécanismes humains impliqués en lien avec la technique.
Accessible aux stagiaires en formation dès le cycle fondements théoriques et pratiques.

Module 3 :

Pratique artistique au regard de la stratégie thérapeutique.
Accessible aux stagiaires en formation dès le cycle fondements théoriques et pratiques

* Atelier pratique

- Pour les candidats ayant déjà des compétences affirmées dans la technique concernée, le module 1 est facultatif. Ex : je choisis uniquement les modules 2 et 3.

- Pour les candidats qui souhaitent découvrir d'autres techniques artistiques, il est possible de suivre plusieurs ateliers d'initiation pratiques (module 1 seulement).

à la carte

➤ Arts corporels et thérapie : atelier artistique spécialisé en arts corporels

75h - Expression corporelle, Danse, théâtre

➤ Arts plastiques et thérapie : atelier artistique spécialisé en arts plastiques

75h - Dessin, peinture

➤ Musicothérapie : atelier artistique spécialisé en musique

75h - Instruments, chant

➤ Edugraphie : atelier artistique spécialisé en arts graphiques

75h - Trace, calligraphie

Les modules 2 et 3 sont communs en Edugraphie et Arts plastiques et thérapie.

